



RAPPORT DE LA MAIRESSE

Rapport du maire des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec et à la lumière du rapport financier dressé par l'auditeur indépendant Mme Anick Millaire, CPA, CA de la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Inc., je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2022.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par l'entremise du journal local.

Rapport financier 2022

Les revenus de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2022 ont été de l'ordre de 7 119 804 \$ alors que les charges de fonctionnement représentent 6 725 182 \$ incluant l'amortissement ce qui résulte à un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 258 707\$.

La municipalité dispose d'un surplus de fonctionnement non affecté de l'ordre de 8 951 \$, d'un surplus de fonctionnement affecté de 924 083 \$ et de 431 270 \$ en fonds de roulement disponible ainsi qu'un solde disponible de règlement d'emprunt fermé de 35 047\$.

Considérant que plusieurs travaux d'infrastructures ont été réalisés au cours de l'année 2022, il reste un montant de 163 466 \$ à financer au 31 décembre 2022 lequel sera financé par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Revenus de fonctionnement

Taxes	64%
Compensation taxes	7%
Transferts	20%
Services rendus	4%
Impositions de droits	3%
Amendes et pénalités	0%
Intérêts	1%
Autres revenus	0%

Charges de fonctionnement

Administration	12%
Sécurité publique	8%
Transport	28%
Hygiène du milieu	12%
Santé et bien-être	1%
Aménagement	10%
Loisirs et culture	13%
Frais de financement	3%
Amortissement	16%
Remb. dette L.T.	-2%
Affectations	-1%

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire a présenté son rapport au cours de la séance du 8 mai 2023 et mentionne que les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Ferme-Neuve ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les dépenses d'investissements réalisés au cours de l'exercice sont de l'ordre de 1 308 816\$. Les principaux projets réalisés sont :

- Les travaux d'arpentage et de carottage de la Montée Leblanc/Baskatong
- Réfection du Pont Nibi et du Ponceau au Lac Major
- Réfection de la 17^e Rue
- Réfection de la Montée Windigo
- Acquisition de matériel roulant
- Mise à niveau des stations de pompes et du gestionnaire d'eau potable
- Installation d'une station de lavage de bateaux
- Amélioration des parcs

Il est important de noter que tous les autres éléments du cadre financier sont respectés rigoureusement.

Nous vous invitons à consulter le rapport financier détaillé sous l'onglet "FINANCE-BUDGET" de notre site internet accessible à municipalite.ferme-neuve.qc.ca.

Je désire également vous informer des grands projets sur lesquels nous travaillons actuellement et lesquels pourront être réalisés au cours de 2023-2024 dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement;

- 1- Réfection de la Montée Leblanc et de la route 17 CIP, 22 M \$;
- 2- Stabilisation des berges Rang 1 de Wurtèle;

De plus, les projets suivants sont en cours de réalisation;

1- Revitalisation du Centre-Ville dont la construction d'un belvédère sur la Lièvre et du verdissement lequel est financé en partie par le Fonds Régions et Ruralité Volet 4;

2- Stabilisation de la Maison Lafontaine dont ce dernier est réalisé dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour plus d'informations.

Diane Sirard,
Mairesse